

SERVICE DU CONTENTIEUX

AFFAIRES GÉNÉRALES

N° 4439 M.S.

Service Central :

Région :

OBJET DE LA CONSULTATION

Suggestions de M. le Comte du Bourg de Bozas
relatives à la protection de l'îlot compris
le 25. rue S. Lazare, contre les bombes incendiaires.

Références :

Observations :

D^{er} N° 4439 M.S. ; Aff. : du Bourg de Bozas.

Paris, le 22 septembre 1939.

à M. le Propriétaire de
l'Immeuble 45 Rue St-Lazare.
PARIS.

Monsieur,

Etant propriétaire de l'immeuble 69 Rue St-Lazare, et par conséquent intéressé comme vous-même à la protection de l'îlot, contre le péril éventuel des bombes incendiaires qui, tombant sans bruit peuvent allumer de nombreux foyers d'incendie alors que les habitants sont prudemment réfugiés au sous-sol, je me permets d'attirer votre attention sur l'extrait de lettre ci-après que j'ai adressée le 15 septembre au Secrétaire Général Permanent de la Défense Passive, 6 ter rue du Cloître Notre-Dame;

" J'aurais été désireux de venir vous voir pour vous exposer certaines suggestions concernant ce péril des bombes incendiaires, mais étant mobilisé, je regrette de ne pouvoir le faire et vous serais infiniment obligé de recevoir ma secrétaire qui à ma place, vous expliquera ce que nous souhaitons entreprendre.

Je propose que dès maintenant chaque îlot s'érige comme une petite cité indépendante, où un groupement de propriétaires et de locataires organisera sous vos bienveillants auspices, la surveillance de la toiture pendant l'alerte et l'extinction rapide des foyers éventuels.

Il serait utile, pour que nous puissions mettre cette organisation en route, que nous ayions de vous-même une lettre encourageant cette initiative, afin de pouvoir la répandre rapidement dans la cité".

M. Perier, Secrétaire Général de la défense passive a eu l'extrême obligeance d'approuver mon idée et m'a répondu par la lettre suivante:

" Référence 5163- 117 D/A:

J'ai pris connaissance de vos propositions avec le plus vif intérêt. Il est évident que le système de "guet" que vous envisagez serait des plus utiles, d'autant plus qu'il correspond aux instructions prescrites par le Ministère de la Guerre.

J'ajoute que les concours que vous rencontrerez re-

recevront en la circonstance, une homologation officielle, ayant l'intention de réquisitionner les intéressés au profit des propriétaires, sous la réserve que la rémunération soit assurée par vos soins.

Je vous prie, en conséquence, de bien vouloir me tenir au courant des conditions dans lesquelles vous procéderez au recrutement de ces guetteurs".

Dans ces conditions, c'est avec l'approbation officielle des autorités compétentes que je viens vous demander d'extrême urgence de vous affilier au groupement que je fonde pour la défense de l'îlot.

Etant mobilisé, j'ai confié la centralisation de cette affaire à ma secrétaire Mlle Legris dont l'intelligence et le dévouement sont à la hauteur de la tâche qui lui incombe.

Je vous serais infiniment obligé de vouloir bien le plus tôt possible lui fixer rendez-vous en lui écrivant:

62 rue de Garches à St-Cloud (S.et O.).
ou lui téléphonant le soir de 20 h 30 à 22 h. à Molitor 47-67, afin que nous puissions dans le plus court délai jeter les bases d'une organisation privée en vue de la défense commune de nos intérêts dans cet îlot.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Signé: Illisible
Pour le Comte du Bourg de Bozas.

Paris, le 22 septembre 1939.

à M.le Propriétaire de
l'Immeuble 45 Rue St-Lazare.
PARIS.

Monsieur,

Etant propriétaire de l'immeuble 69 Rue St-Lazare, et par conséquent intéressé comme vous-même à la protection de l'îlot, contre le péril éventuel des bombes incendiaires qui, tombant sans bruit peuvent allumer de nombreux foyers d'incendie alors que les habitants sont prudemment réfugiés au sous-sol, je me permets d'attirer votre attention sur l'extrait de lettre ci-après que j'ai adressée le 15 septembre au Secrétaire Général Permanent de la Défense Passive, 6 ter rue du Cloître Notre-Dame;

" J'aurais été désireux de venir vous voir pour vous exposer certaines suggestions concernant ce péril des bombes incendiaires, mais étant mobilisé, je regrette de ne pouvoir le faire et vous serais infiniment obligé de recevoir ma secrétaire qui à ma place, vous expliquera ce que nous souhaitons entreprendre.

Je propose que dès maintenant chaque îlot s'érige comme une petite cité indépendante, où un groupement de propriétaires et de locataires organisera sous vos bienveillants auspices, la surveillance de la toiture pendant l'alerte et l'extinction rapide des foyers éventuels.

Il serait utile, pour que nous puissions mettre cette organisation en route, que nous ayions de vous-même une lettre encourageant cette initiative, afin de pouvoir la répandre rapidement dans la cité".

M.Periér, Secrétaire Général de la défense passive a eu l'extrême obligeance d'approuver mon idée et m'a répondu par la lettre suivante:

" Référence 5163- 117 D/A:

J'ai pris connaissance de vos propositions avec le plus vif intérêt. Il est évident que le système de "guet" que vous envisagez serait des plus utiles, d'autant plus qu'il correspond aux instructions prescrites par le Ministère de la Guerre.

J'ajoute que les concours que vous rencontrerez re-

recevront en la circonstance, une homologation officielle, ayant l'intention de réquisitionner les intéressés au profit des propriétaires, sous la réserve que la rémunération soit assurée par vos soins.

Je vous prie, en conséquence, de bien vouloir me tenir au courant des conditions dans lesquelles vous procéderez au recrutement de ces guetteurs".

Dans ces conditions, c'est avec l'approbation officielle des autorités compétentes que je viens vous demander d'extrême urgence de vous affilier au groupement que je fonde pour la défense de l'îlot.

Etant mobilisé, j'ai confié la centralisation de cette affaire à ma secrétaire Mlle Legris dont l'intelligence et le dévouement sont à la hauteur de la tâche qui lui incombe.

Je vous serais infiniment obligé de vouloir bien le plus tôt possible lui fixer rendez-vous en lui écrivant:

62 rue de Garches à St-Cloud (S. et O.).
ou lui téléphonant le soir de 20 h 30 à 22 h. à Molitor 47-67, afin que nous puissions dans le plus court délai jeter les bases d'une organisation privée en vue de la défense commune de nos intérêts dans cet îlot.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Signé: Illisible
Pour le Comte du Bourg de Bozas.